

Charte de l'École de Musique Vaudoise en Réseau

La charte de l'EMVR fixe les valeurs et missions de la structure en rapport avec la vision de l'institution.

Proximité et ouverture

L'EMVR s'engage à développer une formation musicale de proximité, accessible. L'ouverture au plus grand nombre est au coeur de sa vision de part :

- la diversité des disciplines musicales et instruments enseignés dans plusieurs régions d'enseignement du canton de Vaud.
- l'accès à l'enseignement musical sans prérequis.
- une école de musique ouverte à toutes et tous.
- des tarifs subventionnés dans le cadre de la Loi sur les Ecoles de Musique (LEM).

Qualité d'enseignement

L'EMVR s'engage à proposer une formation musicale de qualité à l'ensemble des élèves :

- le corps professoral répond aux exigences cantonales de formation professionnelle et diplômante.
- approfondir, découvrir, échanger, questionner : la formation continue collégiale est proposée chaque année à l'ensemble du corps professoral.
- l'école de musique structure un cursus selon les plans d'études édictés par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM).

L'EMVR veille à mettre en place une intégration de chaque élève et adapte l'enseignement musical en instaurant un suivi pédagogique personnalisé et un suivi du cursus individualisé. La possibilité non contraignante de participer à des cours ou ateliers collectifs permet également d'offrir un parcours musical modulable pour chaque élève.

Ancrage local

L'EMVR est une école de musique locale de part ses écoles-sites d'enseignement :

- chaque école-site d'enseignement de l'EMVR a une ou un responsable, le contact local est facilité.
- l'école-site d'enseignement développe des activités musicales et artistiques en collaboration avec le tissu culturel local.
- l'EMVR développe des projets inter-sites d'enseignement qui se déploient sur les régions d'enseignement.
- le dialogue avec les communes et les responsables de site d'enseignement est priorisé pour une collaboration proactive et locale.

Pédagogie et projets

Les projets artistiques et musicaux nourrissent la motivation de chaque élève à poursuivre ses études musicales, à approfondir, à découvrir, à partager. Dans cette optique, l'EMVR s'engage à proposer et développer des projets artistiques, musicaux collaboratifs :

- les projets interdisciplinaires sur chaque site d'enseignement.
- les projets inter sites d'enseignement.

Tous ces projets ont à coeur de prôner l'ouverture, la découverte, le plaisir de jouer et le partage auprès des élèves pour favoriser le développement de leur personnalité musicale et artistique.